

Décembre
2012

DOCOB « Vallée de l'Eyrieux et de ses affluents »

Site d'importance
Communautaire
FR 820 1658

SYNDICAT MIXTE EYRIEUX CLAIR

1, Rue de la Pize
07 160 LE CHEYLARD

NATURALIA

Site Agroparc
Rue Lawrence Durrell - BP 31 285
84911 AVIGNON cedex 9

Site B6

- Comité technique -

Compte-rendu de la réunion du 17/12/2012

Saint-Sauveur-de-Montagut



PERSONNES PRESENTES

- Guillaume CHEVALIER – Chargé de mission Natura 2000 au SMEC
- Valérie CHARVILALT – Chargée du contrat de rivière au SMEC
- Marc CHOUTEAU – Président du comité de pilotage du site / Maire de Saint CRISTOL
- Martine GRIVAUD – Direction Départementale des Territoires de l'Ardèche
- Christophe SAUTIERE – Conseil Général 07
- Marc LUTZ – Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche
- Julie RIGAUX – Chargée d'études Natura 2000 / NATURALIA

OBJET DE LA REUNION

L'ordre du jour de la réunion était le suivant :

- Présentation de l'historique du site N2000 (animation du SMEC)
- Calendrier d'exécution
- Définition du comité d'experts territoriaux
- Présentation des questionnaires avant diffusion aux membres du COPIL
- Définir une date pour le COPIL de janvier

COMPTE-RENDU DE DISCUSSION :

Marc CHOUTEAU remercie les personnes présentes pour ce premier comité technique du site B6.

PRESENTATION DE L'HISTORIQUE DU SITE B6

Guillaume CHEVALIER présente un rapide historique du site B6 :

C'est en 1997 qu'est porté à connaissance le site B6 intitulé alors « Landes, forêts et milieux aquatiques de la vallée de l'Eyrieux et de ses affluents » (porté à connaissance de 1997) et en 1999 que le site « Vallée de l'Eyrieux et de ses affluents » intègre le réseau Natura 2000 en tant que Site d'Importance Communautaire.

Le site Natura 2000 B6 initial s'étend sur 1073 hectares (cf. Annexe) dont l'essentiel s'inscrit sur du linéaire de cours d'eau (plus de 190 km), berges comprises, et trois entités terrestres établies sur les communes de Saint-Fortunat, Gilhac et Bruzac, Beauchastel et Saint Laurent du Pape. 33 communes sont concernées par le site B6. 32 sont ardéchoises et la commune d'Etoile-sur-Rhône est quant à elle située dans le département de la Drôme.

C'est seulement depuis 2011 et la désignation du syndicat mixte Eyrieux Clair comme la structure animatrice du site B6 que son animation a débuté. Cette animation consiste à recréer du lien avec le territoire, ses habitants et l'environnement naturel.

L'appel d'offre pour la réalisation du DOCOB a été lancé en juin 2012. Le SMEC a reçu 5 réponses. Un passage en commission a été organisé le 25 octobre 2012 pour les 3 bureaux présélectionnés. Le choix du SMEC et de la DDT07 s'est penché sur le bureau d'études NATURALIA Environnement, basé à Avignon (84). NATURALIA sera épaulé par la Maison Régionale de l'Eau, basée à Barjols (83), pour le contexte aquatique. Le lancement de l'étude DOCOB a été effectué le 16 novembre 2012.

Le SMEC rappelle les nombreuses interventions effectuées auprès des acteurs locaux depuis le début de l'animation :

Plusieurs réunions de présentation :

- ✓ Saint-Michel-d'Aurance le 21 décembre 2011,
- ✓ à Saint-Fortunat-sur-Eyrieux le 26 janvier 2012,
- ✓ à Saint-Sauveur-de-Montagut le 23 février 2012.

Plusieurs comités de pilotage :

- ✓ Les Ollières-sur-Eyrieux le 19 mai 2011
- ✓ Saint-Sauveur-de-Montagut le 25 juin 2012

Et enfin, de nombreuses rencontres individuelles permettant au SMEC d'informer l'ensemble des élus locaux.

Marc CHOUTEAU insiste sur l'intérêt d'un travail mutualisé, avec une concertation omniprésente. Depuis le début de l'animation en 2011 le SMEC s'est engagé dans une concertation permettant d'assurer l'information de la population et des acteurs locaux. C'est dans cette optique que l'élaboration du DOCOB va se réaliser.

ROLE DU COMITE TECHNIQUE

Les différents gestionnaires d'espace naturel au sein du territoire d'étude ont accepté de faire partie du comité technique du site B6 suite à la demande de la DDT 07. Il s'agit des organismes suivant :

- ✓ Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche dont une partie du site occupe l'espace
- ✓ Conseil Général : présence de l'Espace Naturel Sensible « Serres-Boutiérots et vallées de l'Auzène, de la Glueyre et de l'Orsanne »
- ✓ Le SMEC pour son animation du contrat de rivière Eyrieux Embroye Turzon

Ce comité technique comprend également le bureau d'étude NATURALIA. Il se réunira quelques semaines avant chaque comité de pilotage afin de définir l'ordre du jour et de faire le point sur l'avancée de l'étude (validation de document rédigé, organisation des étapes suivantes).

La réalisation de document unique au sein de territoire comprenant plusieurs espaces naturels (PNR, ENS, NATURA 2000) est en cours de réalisation sur quelques secteurs (Paiölive, Gorges de l'Ardèche, etc.). L'intérêt de ce type de document est de simplifier la gestion de ces sites.

Toutefois, Martine GRIVAUD rappelle que les documents uniques sont rédigés à partir de documents existants et de périmètres définis réglementairement. A l'heure actuelle, le périmètre d'étude du site B6 n'étant pas encore validé, la réalisation d'un document type DOCOB pour le site est donc indispensable. Par la suite, selon les évolutions réglementaires, il pourra être envisageable de simplifier les documents de gestion sur le site.

Le PNR indique qu'un des objectifs pour l'année 2013 est la mise en place du conseil scientifique du Parc qui n'est pas actif à ce jour.

PERIMETRE D'ETUDE

Une partie des membres du CoTech s'interroge sur la nature du périmètre d'étude. Guillaume CHEVALIER explique donc la différence entre le périmètre NATURA 2000 tel qu'inscrit dans le porté à connaissance de 1997 et le périmètre d'étude choisi pour la réalisation du DOCOB :

Le périmètre d'étude correspond au périmètre sur lequel vont porter les investigations nécessaire à la réalisation du DOCOB, particulièrement les inventaires naturalistes et le diagnostic socio-économique.

Le périmètre d'étude proposé a été validé par le comité de pilotage le 25 juin 2012. Il est plus vaste que le périmètre porté à connaissance en 1997 (périmètre d'étude : 13 500 ha). Il sort du linéaire des cours d'eau initialement visé en intégrant l'ensemble du réseau hydrographique connecté ainsi que des surfaces terrestres correspondant à des versants, fonds de vallées et zones de source.

Ce périmètre ne s'inscrit cependant pas sur de nouveaux territoires communaux.

Martine GRIVAUD fait remarquer qu'il faudra faire attention qu'il n'y ait pas de chevauchement entre le périmètre du site Natura 2000 B6 et celui du site B 25 « Rompon, Ouvèze et Payre ».

L'objectif de cette extension du périmètre est d'avoir une approche globale de la biodiversité et de pouvoir proposer des actions porteuses avec les acteurs et usagers du territoire (forestiers, agriculteurs, collectivités, chasseurs, etc.) dans un souci d'opérationnalité, de fonctionnalité de la démarche et de développement durable.

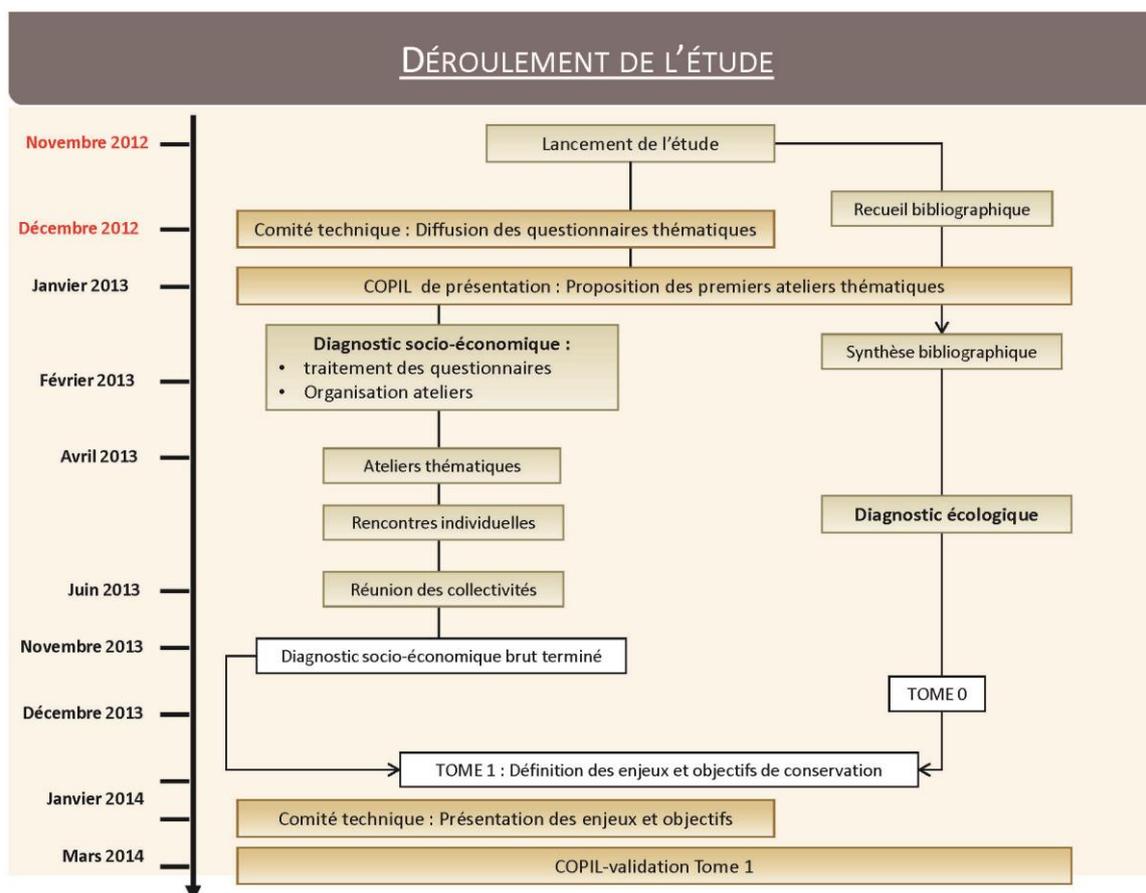
CALENDRIER D'EXECUTION

Julie RIGAUX rappelle les grandes lignes du calendrier prévisionnel de l'étude. L'élaboration d'un DOCOB est réalisée sur 24 mois. Le rendu de l'étude est donc prévu en fin d'année 2014. Il est prévu 4 réunions du Comité de pilotage :

- En janvier 2013 pour la présentation de NATURALIA et du calendrier prévisionnel de l'étude
- Au printemps 2014 pour la présentation du diagnostic écologique et socio-économique – TOME 1
- A la fin de l'été 2014 pour la présentation des mesures de gestion – TOME 2
- En automne 2014 pour la présentation du document final avec remarques intégrées – DOCOB FINAL

Des rencontres individuelles auront lieu ainsi que des réunions sous forme d'atelier thématique. Le but étant de donner la parole à l'ensemble des acteurs afin de réaliser un document prenant en compte toutes les problématiques présentes sur le site.

Voici le planning de la première phase de l'étude – DIAGNOSTIC :



GROUPE D'EXPERTS

Afin d'assurer une concertation optimale pour le recueil de données bibliographiques et d'assurer un suivi scientifique du travail effectué dans le cadre de l'élaboration du DOCOB, la mise en place d'un groupe d'experts a été proposé par la DDT.

NATURALIA explique l'intérêt de ce groupe d'experts. Il s'agit d'un groupe rassemblant toutes les structures ou personnes ayant une connaissance du territoire ou d'une thématique concernant l'environnement. Ces « experts territoriaux » constitueront un groupe hétérogène qui permettra de récolter un maximum de données sur l'état des connaissances sur ce territoire.

Cette alternative a plusieurs objectifs : d'un point de vue organisationnel pour le recueil bibliographique, la validation du diagnostic écologique avant la présentation au comité de pilotage du Tome 1 (Diagnostic, enjeux et objectifs de conservation), puis lors de la phase de rédaction du Tome 2 avec la présentation des fiches actions.

La liste de personne préétablie par le SMEC, la DDT07 et NATURALIA est proposée au Comité. Quelques modifications sont effectuées et la liste a été validée (cf. Annexe du CR).

QUESTIONNAIRES THEMATIQUES

Plusieurs questionnaires ont été présentés aux membres du CoTech. Ils regroupent les thèmes suivant :

Agriculture / Gestion forestière / Loisirs / Chasse / Pêche / Collectivités / Industries

Chaque questionnaire comprendra une carte au format A3 de l'ensemble du périmètre d'étude.

La crainte est émise quant à la réaction des destinataires de ces questionnaires. Le SMEC rappelle le long travail de concertation mené pendant toute une année notamment par Guillaume CHEVALIER, en charge de l'animation du site, qui a pris soin de contacter chaque collectivité ainsi que les membres du COPIL pour des réunions d'information.

Il est convenu que les remarques des différents membres seraient envoyées au SMEC d'ici la fin de semaine 51 afin de permettre d'effectuer les éventuelles modifications et d'envoyer les convocations aux membres du COPIL dès la première semaine de janvier. En première page des questionnaires, il sera fait un rappel sur l'animation mise en œuvre sur le site B6 et ainsi qu'une explication sur la vocation de ces questionnaires.

Il est précisé que ces questionnaires thématiques seront également envoyés à l'ensemble des acteurs du territoire (hors comité de pilotage) en début d'année afin de compléter le diagnostic socio-économique.

SITE INTERNET

Guillaume CHEVALIER indique la mise en place imminente du site internet spécifique au site B6. Il est convenu qu'il soit mis en service en début d'année (avec la mention « site en construction ») afin d'être la plateforme interactive unique pour l'ensemble de l'étude.

Toutes les informations relatives au site seront disponibles (dates des réunions, calendrier prévisionnel, etc.). Tous les documents validés seront consultables ainsi que les cartes de chaque commune avec les limites du périmètre d'étude.

COPIL DE JANVIER

La date du Comité de Pilotage a été validée au jeudi 31 janvier à 10h. Le lieu reste à définir.